

Trimestriel fondé en 1991

n° 76-1

dépot légal janvier 2012

le **P**etit
Catalaunien
illustré

édité par l'association Nouvelle Catalaunie

Supplément spécial
assemblée générale
du 7 janvier 2012



**L'association
Nouvelle Catalaunie et
Le Petit Catalaunien Illustré
présentent leurs vœux de
bonheur, de santé et de
prospérité à chacun de vous
et à tous ceux qui vous
sont chers.**

L'assemblée générale fut suivie du verre de l'amitié. Il laissa pétiller autant de bulles d'or dans les yeux des participants que de vœux fraternels qu'ils s'adressèrent mutuellement pour cette nouvelle année.

Pour fêter son 20^{ème} anniversaire et commencer l'année 2012 en beauté, l'association vient de relooker son logo en lui donnant des couleurs.



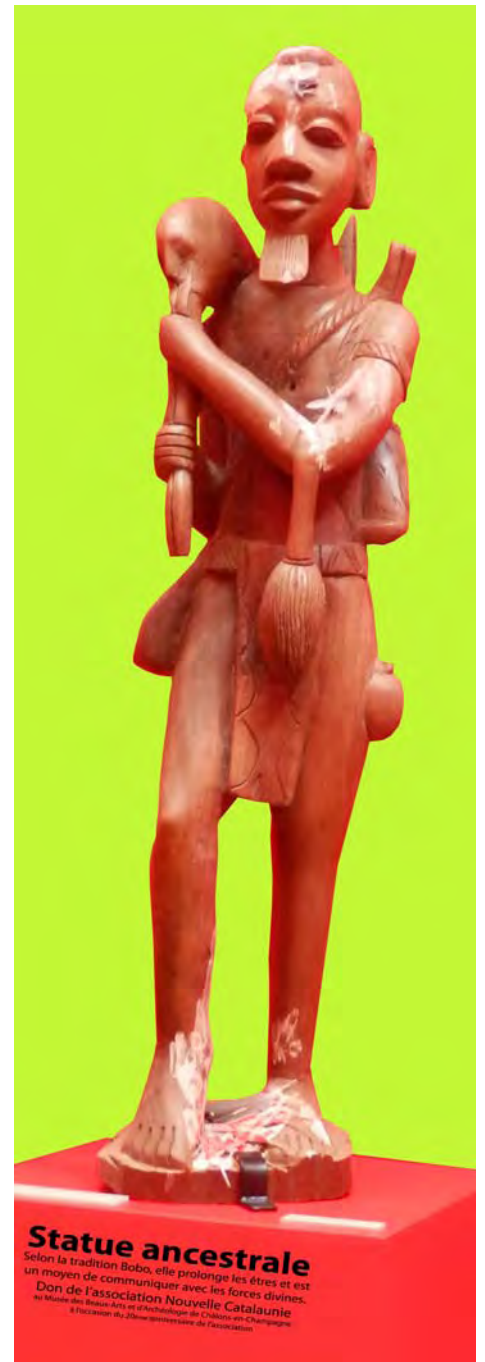
Un cadeau d'anniversaire

Au delà de son aspect statutaire, l'assemblée générale du 7 janvier 2012 fut aussi celle du 20^{ème} anniversaire de l'association Nouvelle Catalaunie et du Petit Catalaunien Illustré. Parce qu'un anniversaire sans un cadeau surprise serait un peu triste, l'assemblée fut invitée à découvrir celui que l'association se propose de faire au musée de Châlons-en-Champagne.

Cette pièce de collection, qui faisait partie de l'exposition présentée cet été au musée dans le cadre du 40^{ème} anniversaire du jumelage entre Châlons et Bobo, devait repartir dans cette dernière ville chez l'antiquaire qui l'avait mise à disposition.

Grâce à l'entremise de notre ami Lassina Millogo, il a accepté de nous la céder. Il s'agit d'une statue ancestrale qui, selon la tradition Bobo, prolonge les êtres et est un moyen de communiquer avec les forces divines.

Si ce don est accepté par la Ville de Châlons, cette pièce de collection rejoindra les collections du Musée.



Statue ancestrale
Selon la tradition Bobo, elle prolonge les êtres et est un moyen de communiquer avec les forces divines.

Don de l'association Nouvelle Catalaunie
au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Châlons-en-Champagne
à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de l'association



20 années bien remplies !



Lors de leur assemblée générale extraordinaire, les adhérents de l'association avaient à se prononcer sur les modifications à apporter aux articles III et IV des statuts de l'association Nouvelle Catalaunie.

Le quorum étant réuni et après en avoir débattu, l'assemblée générale a adopté, après amendement, les propositions présentées par le Conseil d'administration qui :

1. accentuent le rôle central du bassin de vie de Châlons-en-Champagne dans la définition du champ géographique de la nouvelle Catalaunie ;
2. regroupent et clarifient les champs d'action de l'association en 3 axes, au lieu de 4 précédemment ;
3. transfèrent sous l'article IV (moyens d'action), l'alinéa III-3 de l'objet social relatif à la contribution que l'association peut apporter à la dynamisation de la vie locale en lien avec son objet.

Les nouveaux articles III et IV sont en conséquence ainsi libellés :

III OBJET

III-1 L'association a pour objet l'émergence d'une nouvelle Catalaunie dont l'épicentre est Châlons-en-Champagne, son ag-

glomération et son bassin de vie. Cette nouvelle Catalaunie recouvre les bassins limitrophes et contigus correspondant à son rayonnement historique, culturel, administratif et économique sur l'ensemble du territoire de la Région Champagne-Ardenne.


III-2 A cet effet, elle entreprendra et/ou soutiendra toute activité, action, recherche, réflexion et/ou étude visant à promouvoir, développer et/ou défendre, principalement et prioritairement sur son épicentre :

1. le patrimoine, architectural ou non, les paysages, l'environnement sous tous ses aspects, y compris le cadre et la qualité de vie, l'urbanisme, l'aménagement et le développement durables, équilibrés et harmonieux dans tous leurs aspects, associés ou non, couverts par les législations en vigueur ;
2. le rayonnement de sa culture, de son histoire, de sa vie associative, de ses jumelages et de leurs coopérations décentralisées ;
3. l'humanisme, les droits de l'Homme, du citoyen et de l'enfant, ainsi que le soutien et l'aide à tous ceux qui souffrent.

IV MOYENS D'ACTION

IV-1 L'association détermine librement les moyens d'action nécessaires à la réalisation de son objet, pourvu qu'ils soient non-violents. Parmi ces moyens d'action figurent la publication du Petit Catalaunien Illustré et la gestion de l'Espace Catalaunien, ainsi que la possibilité d'engager toute action contentieuse, selon les modalités prévues à l'article XVIII-A-3, sur toute matière relevant de son objet.

IV-2 Dans ce cadre, l'association contribue à la diffusion de la pensée, des idées, actions ou réalisations de toute personne, groupe de personnes ou associations ayant pour idéal et poursuivant tout ou partie de son objet, qu'ils soient ou non membres de l'association Nouvelle Catalaunie.

 **Petit Catalaunien illustré**



est publié et imprimé par
l'Association
Nouvelle
Catalaunie
16 rue Robert
Binet

51000 Châlons en Champagne
Tel : 03 26 68 68 00
Courriel : catalaunien@orange.fr
site internet : www.catalaunien.net

Directeur de la publication
Bruno Malthet
Rédactrice en chef
Sabine Schepens

*Reproduction des textes, illustrations
et dessins autorisée sous réserve
d'un accord préalable de leurs auteurs
et de mention expresse.*

©

Date de publication : Janvier 2012
CPPAP n° 0511 G 88031
(en cours de renouvellement)
ISSN 1166 - 0597
SIRET : 397 729 096 00016
tirage à la demande
réalisé à l'Espace Catalaunien
7bis rue Thiers
à Châlons-en-Champagne



Espace Catalaunien 7 bis rue Thiers - Châlons-en-Champagne

7 janvier 2012

17h30

20 ans

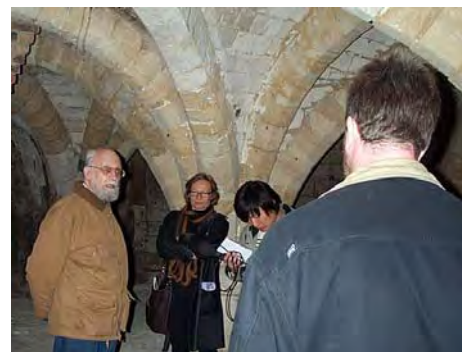
Petit Catalaunien illustré

Assemblée générale extraordinaire

Rétrospective des 20 années au service de la Catalaunie

Voeux 2012 - verre de l'amitié

tion contre la cruauté du caisson à vide d'air utilisé pour éliminer les pigeons.



L'assemblée générale extraordinaire réunie le 7 janvier 2012 a dressé le bilan des actions menées par l'association au cours de ses 20 années d'existence en vue de contribuer à l'émergence d'une nouvelle Catalaunie.

2007 - 2008

Participation active à la création d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysagé (ZPPAUP) ainsi qu'au Grenelle local de l'environnement

2002

Suite au 21 avril, appel à faire du 2^{ème} tour des présidentielles un référendum anti FN.

2001



Mise en échec du projet de décoration «art moderne» de la Porte Sainte Croix ; création du site internet.

2010 - 2011



Recours au tribunal administratif contre le permis de construire du parc des expositions délivré en zone inondable sans réalisation préalable d'une étude d'impact et sans prévoir un stationnement et une gestion des flux suffisant.

2006

Participation active à l'enquête publique portant révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Visite surprise des caves médiévales et coup de gueule sur l'incurie municipale.



2005

Mobilisation réussie pour rétablir l'harmonie de la façade de la «Maison des Oeuvres» inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

2004

Recours au tribunal administratif pour contraindre «Maître Kanter» à rétablir, place Foch, l'harmonie de sa façade inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

2003

Recours au tribunal administratif et sauvetage les caves médiévales du CHV que la municipalité voulait détruire ; réduction de la hauteur des immeubles du CHV face à Notre-Dame ; campagne de sensibilisa-



Participation active au centenaire de la liberté d'association et au débat public sur l'implantation à Vatry du 3^{ème} aéroport de Paris.

2010

Participation active aux enquêtes publiques sur les plans de prévention du risque d'inondation et de la ZAC de la gare.

1998 - 1999

Mobilisation contre les élevages industriels porcins.

1993-1998

Mobilisation pour le retour au toponyme historique de Châlons.



1998

Opération «Dicos pour Bobo» à laquelle l'association affecte le produit de son hors-série «La tradition Bobo» publié en 1996.



1995

Création de l'Espace Catalaunien ouvert sur la vie associative châlonnaise.

1994



Opération «fauteuil volant» à l'occasion du Téléthon et reversement de la totalité de la recette à l'AFM.

1993

Publication du hors-série «Si Bobo m'était conté» pour financer une opération de solidarité avec Bobo Dioulasso. Remise du prix du Petit Catalaunien au Comité Alexis Danan.

1991

Création de l'association et du Petit Catalaunien Illustré. L'intégralité de la vente de son premier numéro est reversée au Comité de jumelage Châlons-Bobo.



www.catalaunien.net

relevé des compteurs				2011	moyenne mensuelle
Les rubriques visitées	31/12/2010	31/12/2011			
accueil	705	5 049	4 344	362	
Le Petit Catalaunien Illustré	875	6 174	5 299	442	
La boutique	140	639	499	42	
La Catalaunie	2 217	9 566	7 349	612	
Agir pour demain	975	5 957	4 982	415	
Qui sommes nous ?	131	972	841	70	
Total	5 043	28 357	23 314	1 943	
Les pages les plus visitées					
Les Châlonnais célèbres	1 155	4 580	3 425	285	
PCI de 2008 à 2011	254	2 783	2 529	211	
développement durable	220	2 459	2 239	187	
défense du patrimoine	647	2 552	1 905	159	
A lire	234	1 464	1 230	103	
histoire de Châlons	694	1 490	796	66	

Les actions de l'association expliquées aux Châlonnais lors de la journée des associations en 2003



Tirage, assemblage et agrafage du Petit Catalaunien Illustré en 2005.

